

Compte rendu du comité de gestion de la MGEN

Ce comité s'est réuni le mardi 3 décembre 2019 à 14 h à la MGEN d'Anglet.

Pour la MGEN : Joël PEHAU président, Valérie ELIÇALDE directrice, Pierre DARDENNE et Michel FALVET délégués 64.

Pour le CLUB : Josie DOUTOUMA responsable du club, Jocelyne FEVRIER vice-responsable, Albert SCORDIA trésorier du comité 64 2FOPEN JS.64, Anne-Marie BONNEBAIGT trésorière adjointe 2FOPEN JS 64, Geneviève BRIVET secrétaire du club, Aline LOUSTAU, Jean-Pierre LOUSTAU et Jacques BEYRIS, référents du secteur Béarn Soule.

L'ORDRE DU JOUR

- Prise de parole du Président Joël PEHAU
- Le point sur la rentrée
- Dégât des eaux au local du club
- Assemblée générale du club
- Modifications et précisions sur la nouvelle circulaire de gestion et gouvernance des clubs santé seniors.
- Création de l'antenne du club MGEN Béarn Soule : Gestion administrative et gestion financière.
- Situation sur la recherche de local à Pau.
- Questions diverses

1 Joël PEHAU remercie les nombreux participants et précise le fonctionnement des deux antennes : secteur Côte Basque et secteur Béarn Soule.

2 Point sur la rentrée concernant les adhésions :

Josie DOUTOUMA fait le point sur les adhésions, à ce jour, de l'antenne pays basque : 263 inscrits avec 22 nouveaux.

37 n'ont pas encore renouvelé leur inscription : environ 25 d'entre eux ne se réinscriront pas pour différentes raisons (problèmes de santé, pas de participation aux activités, ...)

3 Dégâts des eaux au local du club :

Suite à une rupture de canalisation de chauffe-eau dans un logement d'habitation situé aux étages, le local a été inondé une semaine avant la reprise des activités, début septembre. Les dalles du plafond ont été imbibées et l'ordinateur portable endommagé.

Valérie Eliçalde a demandé l'intervention d'un plombier, et celle d'un plaquiste pour établir un devis et faire la déclaration du sinistre. Le passage de l'expert mandaté par la MAIF mardi 26 novembre a évalué le remboursement des frais à 1600 €, ce qui correspondrait au remplacement de 19 m² de dalles et de l'ordinateur moins le % de vétusté.

Il a donc été convenu un total de 1596,73 euros avec un premier versement immédiat de 1337,05 euros et un deuxième versement de 259,68 euros après remise d'une facture égale ou supérieure à 1596,73 euros.

Le Club a déjà remplacé l'ordinateur. Valérie Eliçalde va contacter le plaquiste, et le propriétaire.

4 Assemblée générale du club :

La date est fixée au vendredi 31 janvier à 15 heures à la « Maison pour tous » à Anglet. Par décision du conseil municipal d'Anglet cette salle nous est prêtée et non louée, au même titre que pour les associations de la ville. D'où une Economie d'environ 270 euros.

Joël PEHAU propose qu'une courte intervention ait lieu lors de l'assemblée générale pour apporter des précisions sur la réforme du 100 % santé.

5 La nouvelle circulaire du 26 juillet 2019

Elle rappelle que l'objectif des clubs Santé Senior est un service offert aux retraités MGEN, afin de leur proposer des actions sociales et de prévention.

Une précision a été apportée sur la catégorie des membres parrainés sans lien avec la MGEN.

Désormais la cooptation ne sera plus acceptée : seuls les mutualistes MGEN seront bénéficiaires, et les conjoints non mutualistes seront invités après accord du comité de section et sur avis du comité de gestion.

6 Création de l'antenne Béarn Soule :

Le 17 octobre 2019, une réunion d'information s'est tenue au lycée BARADAT à Pau en présence de 72 participants.

Cette antenne démarre : quelques inscrits, des activités et des animateurs, une permanence à la MGEN de Pau ainsi que la recherche d'un local, et de lieux selon le type d'activités.

Gestion administrative : désormais, il existe deux antennes Côte Basque et Béarn Soule.

Les inscriptions au club s'effectueront sur des fiches d'adhésion distinctes, mais sur lesquelles seul le siège social d'Anglet sera mentionné.

Tous les adhérents des deux secteurs pourront participer aux activités de l'un ou de l'autre secteur.

Le comité de gestion gère le club Santé Senior, les deux secteurs doivent y être représentés et il en est de même de la représentativité dans le bureau du Club.

Le comité d'animation du secteur Béarn Soule pourra fonctionner sur le même modèle (s'il en ressent la nécessité) que celui du secteur Pays Basque (bénévolat) , pour la réalisation du bulletin.

Il semble privilégier la communication par courriel.

Une seule assemblée générale, Un site unique pour les deux antennes.

L'administrateur du site Henri Sicart a ouvert des droits à Jacques Beyris pour qu'il puisse inscrire les informations de leur antenne.

Jacques Beyris propose également la création d'un fichier adhérent dont l'hébergeur serait celui de notre site, OVH.

Gestion financière : un seul compte celui de la MGEN.

- **Recettes**: les chèques d'adhésion sont récapitulés sur le bordereau de chèques fourni par la MGEN avec mention de l'antenne et sont déposés à la MGEN Anglet (une navette est mise en place entre Pau et Anglet).
- **Dépenses**
 - + Loyer du local, assurance du local, bail et conventions par la MGEN,
 - +publipostage, enveloppes et papier = forfait imputé sur notre compte.
 - + petites dépenses effectuées par l'animateur qui fournit un RIB et le remboursement se fait par virement.
 - ou par une centrale d'achat de la MGEN pour des dépenses plus conséquentes.
 - + Etablir un bordereau de frais en deux exemplaires avec nom de l'antenne (1 au Trésorier du Club, 1 MGEN64 Anglet)

Aucun mouvement d'argent sur un compte personnel n'est autorisé.

Madame Marie-Pierre COQUEREL est la personne référente à la MGEN d'Anglet pour la tenue des comptes du Club.

Elle est habilitée à gérer les mouvements financiers (recettes et dépenses).

7 Situation sur le local de Pau :

Le local MGEN déménagera le 16 janvier 2020 pour occuper un nouveau local en face du précédent, sur la place d'Espagne.

Pour l'antenne Béarn Soule, Aline LOUSTAU fait part de ses recherches de salle pour les activités sur Pau, Jurançon, Billère. Si cette salle est trouvée, la convention est signée par Joël PEHAU.

Une salle est aussi recherchée pour les activités sportives. Valérie Eliçalde propose de faire appel aux salles de **l'USPA ?**

8 Josie précise l'organigramme du Comité départemental 2FOPEN-JS64 : un président Jean Jacques AMBIELLE, un secrétaire Jean-Paul MIDY, un trésorier Albert SCORDIA, une trésorière adjointe Anne Marie BONNEBAIGT, une responsable tourisme Josie DOUTOUMA. Il faudra aussi prévoir que l'antenne Béarn Soule soit représentée au bureau du Comité départemental 64 2FOPEN.

La saisie des licences sur le site de la fédération est effectuée par le Trésorier.

1 seul compte bancaire : BPACA Tarnos et un compte à Pau.

Pour les stages de formation les frais engagés par les participants sont remboursés par le CD64 après remise des justificatifs.

L'organisation des activités physiques, des sorties et séjours est assurée par le CD64.

L'assemblée générale de la fédération nationale aura lieu dimanche 08 mars 2020 (matin) à Bordeaux.

Clôture de la séance à 15 h 20.

Secrétaire de séance Geneviève BRIVET